RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FONDS
FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL

Solutions circulaires et lutte contre les pollutions

Prévention

Valorisation

Traitement

Notre action **aujourd'hui**

12 **projets gestion des déchets et des pollutions en cours en 2022** — **soit** → **17,9 M€** **dédiés à la gestion des déchets et des pollutions**

Le FFEM soutient des projets qui luttent contre les pollutions et mettent en place des solutions circulaires. Il accompagne des approches intégrées prenant en compte l'ensemble du cycle de vie des produits. Il soutient aussi le renforcement de la gouvernance et du cadre réglementaire des pays, conformément aux engagements pris dans les conventions internationales.

1 Réduire à la source et économie circulaire

Les modes de production et de consommation actuels génèrent d'importants déchets dont une grande partie est brûlée à l'air libre ou déversée dans les écosystèmes naturels. Face à cette situation, le FFEM promeut le passage d'un modèle économique linéaire (fabriquer, consommer, jeter) à **un modèle circulaire durable intégrant pleinement la réduction à la source**. Il soutient ainsi des solutions circulaires pérennes pour la réduction et la valorisation des déchets. Parallèlement, le FFEM encourage le changement des pratiques à travers la **sensibilisation des producteurs et des consommateurs et le recours à des démarches incitatives et de certification**.

COSTA RICA

2 M€

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le gouvernement du Costa Rica collaborent avec le secteur privé et la société civile pour **réduire la pollution plastique**. Soutenu par le FFEM, **ce projet promeut des pratiques durables et une économie circulaire.**

2 Lutter contre les risques d'origine chimique

Le FFEM appuie des projets visant à réduire l'utilisation des produits chimiques, un des enjeux étant **la transition vers des alternatives plus sûres.** Le FFEM considère en particulier les polluants organiques persistants (POP), les métaux lourds et les pesticides. Il soutient également les **approches préventives et les mesures de remédiation visant à réduire l'exposition aux produits chimiques des écosystèmes, de la faune et des populations dans une approche One Health.** Tous ces projets incluent des activités de sensibilisation visant un changement des pratiques, et le transfert de compétences et de technologies.

GUYANA, GUYANE FRANÇAISE, SURINAME

1 M€

Sur le plateau des Guyanes, le FFEM contribue à **réduire la contamination mercurielle** avec un projet d'élimination du mercure dans le secteur aurifère, tout en **freinant la déforestation minière**.

3 Rationaliser la gestion des déchets dangereux

GAMBIE

1 M€

Le FFEM soutient un projet innovant qui vise à **améliorer la gestion des déchets dangereux en Gambie**. L'objectif : réduire les risques de contamination pour les humains et pour l'environnement.

Dans les pays du Sud où l'accès à des services adéquats et performants de gestion des déchets dangereux est limité, le FFEM appuie des projets qui visent à prévenir la production de ces déchets, promouvoir leur valorisation et **améliorer les systèmes de traitement.** Il cible en particulier des zones hautement génératrices ou impactées par une mauvaise gestion des déchets. Ces projets encouragent par exemple le renforcement de la gouvernance et la structuration de filières de la gestion des déchets. Les **déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets plastiques** font l'objet d'une attention particulière du fait de leur nombre grandissant et de leurs impacts sur les écosystèmes.

Au Cameroun, le FFEM a accompagné le projet WEECAM visant à installer un système de collecte et le traitement des déchets des équipements électriques et électroniques (DEE).

Une approche transversale

Les activités humaines génératrices de pollutions et de déchets affectent plus que jamais les écosystèmes. Pour préserver l'environnement dans la durée, les projets soutenus par le FFEM encouragent des pratiques plus durables, qu'il s'agisse de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et des pollutions ou d'amélioration de la gestion des déchets. Fort de ce constat, le FFEM accompagne des projets transversaux, qui agissent aussi bien sur la biodiversité et la santé humaine que sur le climat. Il contribue à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

3 PROJETS TRANSVERSAUX EMBLÉMATIQUES

POLLUTIONS · BIODIVERSITÉ · FORÊTS

OUGANDA

Le projet « Pour un nouvel équilibre forêts-faune-populations riveraines » envisage de manière systémique la santé humaine, animale et environnementale selon une approche « One Health ».

POLLUTIONS · AGRICULTURE · ÉNERGIE

KENYA

La société Sanergy a développé un réseau de toilettes à bas coût, déployées dans des quartiers précaires, dont les déchets organiques sont valorisés par une filière de bioconversion.

POLLUTIONS · OCÉAN

CÔTE D'IVOIRE – OUGANDA – SÉNÉGAL

Le projet WaSAF vise à préserver durablement les ressources en eau potable dans la zone de trois lacs et lagunes en surveillant la prolifération de cyanobactéries toxiques.

Près de 30 ans de **solutions**

24 **projets financés depuis 1995**

30 M€ **engagés pour la gestion des déchets et des pollutions**

Depuis sa création, le FFEM traite la gestion des pollutions et des déchets de manière transversale. L'ampleur des impacts environnementaux et sanitaires et le manque de financements l'ont conduit à en faire une thématique phare de sa stratégie en 2018.

Lutte contre les polluants chimiques

MALI, TUNISIE - 2005

1 400 000 €

Un programme du FFEM visait à **éliminer les stocks de pesticides** obsolètes et améliorer les pratiques d'achat et d'usage par **la mise en place de la collecte et du traitement** des emballages contaminés.

Les polluants chimiques menacent l'environnement et la santé, surtout celle des plus pauvres. Réglementés par la Convention de Stockholm depuis 2001, les polluants organiques persistants (POP) sont au cœur de projets mis en place en Afrique et en Méditerranée. Le FFEM soutient **la promotion d'alternatives aux pesticides** et travaille sur l'élimination des stocks obsolètes de pesticides ou POP. Il s'attache à travailler sur **les cadres réglementaires de contrôle des polluants,** et vise **le transfert de compétences** pour la mise en place des meilleures techniques disponibles et des meilleures pratiques environnementales.

Dépollution des milieux aquatiques

OUGANDA - 1999

1,2 M€

Un projet de la société KCCL et du BRGM visait la **maîtrise des pollutions et la décontamination des sédiments** pollués par la mine proche du parc national Elizabeth et du lac George, deux espaces menacés.

Pour lutter contre le rejet des eaux résiduelles non traitées dans la nature, le FFEM a soutenu la mise en place d'institutions régionales pouvant **influer sur les politiques nationales de traitement des eaux.** Il a aussi appuyé les pays qui rencontrent des difficultés à empêcher l'évacuation de détritus en mer, en application des accords internationaux. Le FFEM a contribué à **inventorier les sources de pollution des eaux internationales** et à instaurer un contrôle de la pollution des bassins internationaux. Ses actions visaient aussi à **élaborer des plans de gestion des eaux** intégrant la planification de l'utilisation des ressources.

Pour des filières durables de prévention, gestion et valorisation des déchets

« Un bon déchet est celui qu'on ne crée pas. » Le FFEM fait sien ce principe zéro déchet en travaillant en premier lieu sur la prévention de la production des pollutions et des déchets. Il s'attache à améliorer la gouvernance entre les acteurs des filières polluantes. En soutenant **la structuration des filières de traitement, de valorisation et de recyclage des déchets** effectivement produits, le FFEM défend une approche circulaire du cycle de vie des produits. Enfin, il contribue à lutter contre l'émission de gaz à effet de serre, par exemple à travers la **promotion de la valorisation des déchets organiques** pour réduire la consommation de carbone.

AFRIQUE - 2011

1 M€

Le projet régional Africompost a permis **la mise en place d'unités de compostage** dans cinq villes africaines, organisant une filière économique de **valorisation des ordures ménagères.**

Appui à la mise en œuvre du Protocole de Montréal

Le Protocole de Montréal vise à éliminer la production et la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone, et contribue à la réduction du recours aux substances de substitution qui ont un effet de serre (HFC). Jusqu'à 20 % de la contribution française au fonds multilatéral du Protocole de Montréal peuvent être dédiés à des projets bilatéraux. Le FFEM, en tant qu'agence bilatérale française, appuie la mise en œuvre de ces projets. À la suite de l'adoption de l'Amendement de Kigali portant sur les HFC, il travaille également à créer des synergies entre les projets bilatéraux français et les projets qu'il soutient, portant sur l'efficacité énergétique dans le secteur du froid.

LE PROTOCOLE DE MONTRÉAL

965 M$
DE BUDGET TOTAL SUR LA PÉRIODE 2024-2026

45
PAYS CONTRIBUTEURS

38,5 M$
DE DONATION
(La France est le 5e pays donateur)

Un projet emblématique sur les HFC

Rendre plus durable la chaîne du froid

ZIMBABWE

Le FFEM finance à hauteur de 113 000 dollars un projet de conversion de deux chaînes de fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs domestiques. Le but ? Remplacer le HFC-134a comme frigorigène par de l'isobutane R-600a. Il est mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement dans le cadre de l'Amendement de Kigali.

Le **Fonds français pour l'environnement mondial** (FFEM) soutient des projets pilotes et innovants en faveur de l'environnement dans les pays en développement.
Ces projets contribuent à préserver la biodiversité, le climat, les eaux internationales, les terres et la couche d'ozone et luttent contre les pollutions. Ils répondent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et génèrent localement des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques. La particularité du FFEM : Miser sur des projets pilotes pour soutenir l'innovation et diffuser les enseignements à plus grande échelle.
Il soutient des projets portés par des acteurs publics, privés ou de la société civile, du Sud comme du Nord, en cofinancement avec d'autres financiers et organisations internationales.
Créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du premier Sommet de la Terre, le FFEM a soutenu depuis sa création, plus de 400 projets à hauteur de 500 milions d'euros dans plus de 120 pays dont 70% sont situés en Afrique et Méditerranée.

Contact FFEM
ffem@afd.fr

Contact communication
Séverine Barde Carlier
bardecarliers@afd.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

@FFEM_Fr

FFEM - Fonds français pour l'environnement mondial

LinkedIn-FFEM

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Conception éditoriale et graphique : ANIMAL PENSANT

Crédits photo : Janique Etienne - FFEM, Municipalidad de Desamparados - Costa Rica, Didier Gentilhomme, Janique Etienne - FFEM, Dominique Richard, Nyashadzashe Kadandara, Jjumba Martin, Gevalor, PNUD